

Le 30 mai 2024

Réforme de la Fonction Publique : La CFTC souhaite des Solutions justes et équilibrées

**Un Projet crucial pour l'avenir des agents publics
construit sur des bases discutables.**

Le nouveau projet de réforme de la Fonction publique, actuellement en discussion, revêt une importance cruciale pour l'avenir des agents et l'efficacité des services publics. La Fédération CFTC des agents de l'État (CFTC FAE) s'engage résolument dans ce débat, soucieuse de défendre les intérêts des agents tout en proposant des solutions équilibrées et constructives au service du bien commun.

La CFTC FAE reconnaît la nécessité d'une évolution de la Fonction publique, mais rejette fermement la méthode proposée, insistant sur l'importance **d'un dialogue social transparent et constructif**. La **CFTC FAE réclame de véritables négociations** et non une simple concertation dans laquelle l'État employeur sera le seul décisionnaire au final.

La CFTC FAE remet en question les résultats de l'enquête récente sur la Fonction publique, utilisés en appui de la réforme. La CFTC FAE souligne que le processus d'échantillonnage de la population sondée manque de représentativité : seulement 110 253 répondants pour les trois versants de la Fonction publique sur plus de 5,67 millions d'agents. La **CFTC FAE demande une enquête plus rigoureuse** avec un échantillon véritablement représentatif de l'ensemble des agents publics, afin d'objectiver les conclusions et les décisions qui en découlent.

La performance et l'efficacité de la Fonction publique française pourraient être comparées à celles d'autres pays européens pour identifier les meilleures pratiques et les domaines qui nécessiteraient des changements. En outre, les sujets tels que la séparation des pouvoirs, le vieillissement de la population, la mobilité professionnelle et les procédures complexes et peu compréhensibles doivent être regardées de manière stratégique et systémique. **Simplifier** l'organisation des services publics en interne et la rendre plus lisible vis-à-vis des usagers, offrir un **véritable parcours de carrière** et **reconnaître l'investissement** des agents tout en assurant leur **bien-être** et leur **protection** sont des **leviers essentiels à l'amélioration des services rendus à la population**.

Attractivité et fidélisation

Pour attirer et retenir les agents dans le secteur public, favoriser le renouvellement des générations et assurer sa mission de promotion sociale, il est impératif de garantir aux agents une meilleure

rémunération, une reconnaissance adéquate de leurs compétences et des perspectives de carrière attractives. La **CFTC FAE plaide pour un cadre juste et transparent qui assure l'efficacité des institutions publiques, tout en préservant l'engagement et la sécurité des agents. Une telle approche est essentielle pour maintenir une Fonction publique dynamique, compétente et humaine.**

Compétences managériales, mobilité et promotion

La **CFTC FAE met l'accent sur l'importance d'améliorer les compétences managériales** par une meilleure reconnaissance des compétences et par des formations adaptées. Il est important de **valoriser enfin la mobilité** qui, bien que souvent plébiscitée par l'administration, porte la plupart du temps un préjudice aux intéressés qui doivent faire à nouveau leurs preuves pour espérer un avancement. Le manque d'objectivité et les discriminations à l'encontre des **agents en fin de carrière** sont des préoccupations majeures, combien n'ont plus l'espoir d'être promu sous prétexte de leur âge après des décennies de travail et d'investissement. Une **meilleure coordination et de transparence dans les systèmes d'avancement professionnel** sont nécessaires pour éviter les résultats arbitraires et les frustrations latentes.

Nous recommandons de fixer **un nombre de droits à l'avancements qui soit à la hauteur des enjeux et des ambitions affichés**. Les formations de certification doivent être plus accessibles et reconnues dans le processus de promotion.

Organisation du travail flexible pour s'adapter aux besoins de tous

La mise en œuvre d'une semaine de travail en quatre jours présente des défis considérables, notamment en raison des contraintes spécifiques inhérentes à chaque secteur de la Fonction publique. **La CFTC FAE estime que la flexibilité des horaires et des conditions de travail constitue une priorité supérieure**, car une répartition du temps de travail sur quatre jours pourrait potentiellement entraîner une diminution des revenus des agents et des difficultés de conciliation de leurs temps de vie professionnelle et de vie personnelle. Une approche plus flexible permettrait de mieux répondre aux besoins variés des différents services tout en maintenant leur qualité.

Logement, santé et prévoyance

Les problématiques liées au logement sont importantes. Le parc de logements réservés offert aux agents est insuffisant, une **meilleure rémunération en lien avec l'évolution des prix de l'immobilier** pourrait résoudre au moins partiellement cette difficulté.

L'accès à la prévention et à la médecine du travail est à géométrie variable. L'État accuse un retard considérable dans la mise en place d'une complémentaire santé pour ses agents par rapport aux entreprises du secteur privé, une situation qui doit être rectifiée sans délai. La **Prévoyance** ne

sera soutenue que par une contribution de 7 € par agent, là où les grands employeurs du secteur privé prennent en charge 100 % de cette protection indispensable.

Dégradation des pensions de retraite

Les pensions de retraite du secteur public se sont dégradées en raison du quasi-gel du point d'indice depuis deux décennies. Cette situation nécessite une révision urgente du socle de calcul pour **garantir des retraites dignes à ceux qui consacrent leur carrière au service public.**

Formation continue et développement des compétences

La formation continue, la mobilité et le développement des compétences sont des piliers essentiels pour le parfait fonctionnement d'une Fonction publique efficiente. Vouloir responsabiliser davantage les fonctionnaires ne peut se faire sans leur fournir les moyens de se former et de progresser. **La CFTC FAE soutient des propositions qui permettront d'améliorer la qualité et l'adaptation des services publics dans leurs réponses aux besoins des usagers tout en garantissant des conditions de travail décentes et des rémunérations justes. L'un n'ira pas sans l'autre.**

Une question majeure demeure : Quel sera l'investissement financier pour soutenir la réforme, améliorer l'attractivité et fidéliser les agents ?

La CFTC FAE reste déterminée à défendre les droits des agents de l'État sans s'opposer par principe à une réforme, à condition que celle-ci offre des garanties d'équité pour les agents et garantisse la bonne réalisation des missions d'intérêt général qui doivent être assurées au profit de l'ensemble de la population.

Votre engagement et votre participation sont essentiels pour résister au démantèlement de la Fonction publique et obtenir des avancées justes et bénéfiques pour tous.



N'hésitez pas à nous joindre en allant rencontrer vos correspondants CFTC et par l'intermédiaire de [notre formulaire de contact](#).